From: courrier@rpcu.qc.ca
Subject: Soutien à apporter aux comités des usagers
Date: Tue, 19 Jan 2016 19:23:48 +0000

Aux comités membres du RPCU,

Le sous-ministre M. Michel Fontaine a transmis un avis aux PDG des établissements au sujet du soutien à apporter aux comités des usagers.Dans cet avis, le sous-ministre confirme l’importance des comités. Il confirme également que les comités peuvent avoir leur compte bancaire et qu’ils sont responsables du choix de leur personne-ressource.

 En précisant les rôles de chacun au sein des établissements, il est clair que l’autonomie des comités est préservée. C’est ce point que le RPCU a fait valoir vigoureusement.

 Un point attire particulièrement notre attention dans cet avis qui nous semble une avancée majeure dans le rôle que doivent jouer les comités : « Dans les centres intégrés, cette reddition de comptes revient au CUCI qui, à travers sa propre reddition de comptes, fait état des activités des CU et des CR sous sa responsabilité. À la lumière des actions et suivis réalisés par le CU en cours d’année, le CUCI devrait soumettre, à même sa reddition de comptes annuelle au CA, une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l’amélioration de la qualité. Dans les établissements non fusionnés ou privés, ce rôle incombe au comité des usagers en place. À cet égard, le CA devra fournir une réponse formelle et publique à ces recommandations et en assurer le suivi ».

 Enfin, dans les prochaines semaines, le RPCU fournira à ses membres des outils en vue de les soutenir dans l’identification des enjeux prioritaires et la formulation de recommandations pour l’amélioration de la qualité au sein de leur établissement. Ces outils s’ajouteront à ceux déjà offerts par le RPCU.

 L’avis du sous-ministre aux PDG des établissements ainsi que les directives ministérielles sur l’autonomie des CUCI, CUC et CR du 18 janvier 2016 sont disponibles dans la section des membres du site Internet du RPCU : [www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca/).

 Merci de votre soutien et de votre collaboration.